

## **MAIRIE DE TREDUDER**

**22310**

### **COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 30 JANVIER 2012**

#### **Algues vertes :**

Le Tribunal administratif de Rennes a rejeté le 23 janvier dernier la demande concernant la prise en charge par l'état des couts restés à leur charge en 2010 pour le ramassage et transport des algues vertes. Le Conseil municipal en prend acte et décide d'interjeter appel de cette décision.

#### **Révision du PLU**

Il serait utile de procéder à la révision du plan d'occupation de sols de la commune qui organise la réglementation en matière d'urbanisme et notamment la loi littorale. Toutefois, la durée totale de ce travail devant durer trois ans, le conseil juge plus opportun de le reporter au prochain mandat.

#### **Rocade Sud**

Le conseil émet des doutes quant à la capacité de développement de la zone sur de la communauté d'Agglomération par la simple existence de cette rocade.

Quel que soit le tracé choisi il portera atteinte de manière irréversible à des zones naturelles protégées considérées comme inviolables.

Enfin, les couts financiers de l'opération risquent d'obérer pour longtemps les capacités financières de la communauté dans un avenir déjà incertain.

Dans l'état actuel du dossier, le conseil municipal se prononce contre ce projet.

#### **Sécurité routière Kerdudal**

Le conseil a étudié les différents scénarios possibles afin d'améliorer la sécurité routière dans le quartier de Kerdudal.

Il décide de demander la mise en place prochainement d'un système de comptage des véhicules et d'étudier la possibilité de mise en place d'une chicane à l'entrée de la voie romaine en utilisant le délaissé départemental qui devrait permettre une meilleure visibilité sur la D22 en sortie de voie romaine et obliger à un ralentissement dans le sens inverse.

#### **Convention avec Plestin les Grèves**

Du fait de l'absence prolongée de l'employé communal le conseil autorise le maire à signer une convention d'assistance technique avec la commune de Plestin les Grèves pour la réalisation des différents travaux d'entretien sur la commune